



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

Communiqué interne

COURRIER ÉLECTRONIQUE ET INTRANET

DESTINATAIRE : Personnel cadre
EXPÉDITRICE : Caroline Laprise, coordonnatrice des ressources humaines
Direction des ressources humaines
DATE : Le 12 avril 2013
OBJET : Retrait des travailleuses enceintes au 3^e Soins intensifs

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du programme *Pour une maternité sans danger* (PMSD), la Direction régionale de la santé publique a récemment effectué une analyse de risque au 3^e Soins intensifs. L'objectif de cette analyse était de déterminer si une travailleuse enceinte réaffectée dans les salles de soins intensifs pouvait être exposée aux gaz anesthésiants lorsqu'un patient n'a pas séjourné à la salle de réveil.

Les résultats de l'analyse ont amené la Direction régionale de la santé publique à émettre de nouvelles recommandations.

En conséquence, il est recommandé que les travailleuses enceintes ne soient pas réaffectées, notamment aux soins des patients du 3^e Soins intensifs qui proviennent directement de la salle d'opération sans passer par la salle de réveil, tant que la preuve par un nouvel échantillonnage indique que l'exposition au sévoflurane est contrôlée. Ainsi, toutes les travailleuses enceintes visées ont été retirées ou réaffectées à des fonctions respectant les limitations associées à leur condition. De plus, différentes solutions sont analysées afin de poursuivre la réaffectation de la travailleuse enceinte.

Dans la poursuite des travaux de ce dossier, nous vous informons qu'une nouvelle rencontre aura lieu ce lundi 15 avril 2013, avec la Direction de la santé publique afin d'obtenir des informations supplémentaires.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec madame Johanne Dubé, au poste 5756.

Caroline Laprise